



« Approfondir ses connaissances, développer son autonomie et sa capacité d'initiatives »

#### Public concerné :

Quel que soit votre situation vous pouvez bénéficier d'une VAE si vous avez au moins un an d'expérience soit 1607h en rapport direct avec la certification visée.

#### Prérequis :

Savoir parler, lire et écrire le français.  
Être recevable à la certification choisie.

#### Statut :

Formation pour adultes

#### Lieu :

A la MFR de Fyé

#### Votre interlocuteur :

Nolwenn LE BOULANGER  
Accompagnatrice VAE  
02.33.26.81.29  
[mfr.fye@mfr.asso.fr](mailto:mfr.fye@mfr.asso.fr)

#### Validation :

La VAE est une procédure qui permet l'attestation des connaissances et des compétences par un jury comportant des professionnels.

Un suivi sera effectué (attestation de présence, document d'évaluation à chaud/à froid)

#### Tarifs :

- Devis sur demande : 65€/h d'accompagnement
- Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF)
- Employeur, opérateurs de compétences (OPCO)
- Auto-financement

#### Accessibilité :



Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement adapté sera mis en place : contactez-nous !

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

### Pour quoi faire cette formation ?

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est un dispositif qui permet d'obtenir un diplôme correspondant à ses compétences professionnelles sans avoir à suivre une formation. C'est un droit individuel inscrit au livre IX du Code du travail et dans le Code de l'éducation.

Ce dispositif permet l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur la base d'une expérience professionnelle salariée, non salariée et/ou bénévole et/ou volontaire ou ayant exercé des responsabilités syndicales (ou occupé une fonction de conseiller municipal, de conseiller général ou de conseiller régionale).

### Objectifs :

- ➔ **Obtenir une certification et faire reconnaître ses compétences**
- ➔ **Changer d'emploi, se repositionner sur la marché de l'emploi** (un niveau de diplôme suffisant au début de la carrière peut se révéler insuffisant quelques années plus tard)
- ➔ **Répondre à un souhait de changement de statut, de poste ou de rémunération** (évoluer dans une entreprise peut exiger de faire certifier son niveau de compétence)
- ➔ **Passer un concours ou entre dans une formation pour lequel un diplôme ou un niveau attesté est exigé** (au cours d'une carrière professionnelle, la volonté de progresser en suivant une formation peut être bloquée par un niveau de diplôme insuffisant.)
- ➔ **Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité**
- ➔ **Répondre à un besoin de reconnaissance personnelle** (valider son expérience, développer sa confiance en soi)

### Durée, délais et modalités d'accès à l'accompagnement à la VAE :

1<sup>er</sup> rendez-vous gratuit en s'adressant à la MFR

La durée de l'accompagnement est variable en fonction de la demande initiale et de l'analyse de l'accompagnatrice (en moyenne de 10h à 24h).

Date de début : délais de 2 mois après la demande initiale.

### Moyens pédagogiques :

C'est un accompagnement individuel ou collectif qui se déroule en 3 étapes selon le rythme du candidat avec l'appui d'outils numériques.

- Aide à la formalisation du dossier de recevabilité (Livret 1)
- Aide à la constitution du dossier (Livret 2)
- Atelier méthodologique pour un entraînement à la présentation devant le jury.

### Notre engagement :

**Vous orienter, vous accompagner et vous former dans la bonne humeur. La pédagogie et surtout le contenu sont adaptés aux réalités professionnelles.**

*MFR de Fyé – n° SIRET : 30294865800018, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 52720168272 auprès du Préfet de Région du Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - APE : 8532Z*

**MFR de Fyé**

6 rue de rosay, 72610 Fyé - [www.mfr-fye.fr](http://www.mfr-fye.fr) -  
02.33.26.81.29 - [mfr.fye@mfr.asso.fr](mailto:mfr.fye@mfr.asso.fr)